

Louvain

1190

Copie collationnée le 14 jbre 1454 des lettres de  
Philippe comte de Flandres et de Brabant par  
lesquelles il accorda à l'Église de Louvain, une  
exemption générale de droit de coutume, d'exportation  
de pays et de traverse dans toutes ses terres à la charge  
par lesd<sup>s</sup> Religieux de célébrer un obit solennel chaque  
an pour le repos de l'âme dudit seigneur comte et de  
la comtesse sa femme.